

"Il y a des autorisations exceptionnelles pour des projets d'intérêt national" : Airbus obtient une dérogation sur l'artificialisation des sols et s'agrandit de 18 hectares



*

Le site d'Airbus va s'agrandir de 18 hectares dans la région toulousaine. Les travaux ont déjà débuté sur plusieurs sites de l'avionneur dont sur le site Lagardère à Cornebarrieu (31). • © DDM DAVID BECUS / MAXPPP

Publié le 09/10/2025 à 17h13

Le site d'Airbus va s'agrandir de 18 hectares dans la région toulousaine. Les travaux ont déjà débuté sur plusieurs sites de l'avionneur dans plusieurs communes. C'est le plus grand agrandissement du géant aéronautique européen de ces vingt dernières années.

Les pelleteuses sont déjà à pied d'oeuvre, sur plusieurs sites du groupe Airbus à Toulouse. L'avionneur européen va s'agrandir de 18 hectares entre ces différents sites de Colomiers et Cornebarrieu (Haute-Garonne) notamment.

Un chantier titanesque qui a bénéficié de l'autorisation de l'Etat malgré la loi Climat et Résilience de 2021 qui pose pour objectif zéro artificialisation nette en 2050. Jean-François Portarrieu, député (affilié au parti Horizons) en Haute-Garonne s'est battu à l'Assemblée Nationale pour qu'Airbus puisse s'agrandir.

"J'ai voté la loi Climat et Résilience en 2021 qui prévoyait de réduire de moitié l'artificialisation des sols sur les dix années à venir. Si on ne prend pas de telles dispositions, on pourrait assister à une bétonisation incontrôlée. Cette loi je l'ai votée, si je devais la revoter, je la revoterai. Mais cette loi prévoit aussi une enveloppe d'hectares réservés à des projets d'intérêt national", nous explique le député haut-garonnais Jean-François Portarrieu.

Des travaux stratégiques pour Airbus

L'élue prône pour du pragmatisme face à cette loi Climat et Résilience. Une position qui lui valu des critiques mais qu'il assume encore aujourd'hui.

"Il y a dans cette loi des autorisations exceptionnelles pour des projets d'intérêt national, comme une centrale nucléaire par exemple. Cette enveloppe est limitée en terme d'hectares au niveau national, j'ai poussé Airbus à se positionner. Je me suis battu pour qu'Airbus puisse obtenir des autorisations de construction. Un agrandissement stratégique pour notre Région mais aussi pour le pays car si Airbus ne peut pas s'étendre à Toulouse, le groupe ira se développer ailleurs. Il faut s'adapter à l'économie du réel." Jean-François Portarrieu, député de Haute-Garonne

Pour ce député, l'agrandissement d'Airbus rentre dans le cadre de la loi Climat et Résilience car le développement de l'avionneur est d'intérêt national.

"Cet agrandissement a été mon combat, je l'ai gagné. Je suis plutôt content pour l'économie toulousaine. Vous avez la règle et l'interprétation de la règle. Airbus engendre plus de commandes qu'il n'a de possibilité de produire. Le groupe a absolument besoin de pouvoir se développer pour augmenter leur

capacité de production, ces travaux vont les aider à honorer leurs commandes", poursuit le député haut-garonnais.

Plusieurs hangars de stockage, un deuxième centre de livraison et un hall de peinture

Ces travaux de grande ampleur devraient en effet permettre d'augmenter fortement les capacités industrielles du géant de l'aéronautique et faire face à un carnet de commandes plein.

Cet agrandissement prévoit la création de nouveaux bâtiments et de nouvelles aires avions sur trois plateformes distinctes de la zone aéroportuaire.



Un deuxième centre de livraison et un hall de peinture sont aussi prévus. Ils doivent permettre de produire des A320 et A321neo. • © Capture d'écran Google Maps usine Airbus

Tout d'abord sur le site Clément Ader à Colomiers, un grand hangar pouvant accueillir jusqu'à trois appareils est en cours de construction. Un autre sera construit sur le grand site de l'usine Lagardère à Cornebarrieu.

Doublement de la surface de stockage

Un deuxième centre de livraison et un hall de peinture sont aussi prévus. Ils doivent permettre de produire des A320 et A321neo. L'objectif est de pouvoir produire 75 appareils par mois à l'horizon 2027 tous sites confondus du groupe.

Ces travaux devraient aussi pouvoir augmenter la cadence de production de l'A350 et l'A330 avec les nouveaux hangars de stockage. Le montant de ce chantier n'est pas connu. Il devrait permettre à Airbus de quasiment doubler sa surface de stockage de 90 000m².

Au total l'avionneur européen a obtenu le droit d'artificialiser 54 hectares. Ces gros travaux ne seront sans doute pas les derniers.